

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2025

Entreprises



**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



MORBIHAN

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

De vous...

Plus de 398 000 clients dans le Morbihan dont 61,2% de sociétaires

...à nous

1237 collaborateurs en proximité et 360 administrateurs au service du territoire et de ses acteurs

Nous sommes 100 % Humain...

Une banque proche de ses clients :



... et 100 % Digital

Une présence digitale* :



Ma Banque



Paieement Mobile



Mes Assurances



Ma Protection Maison

Les plateformes de soutien :



* Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet.

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence	
	Banque à distance	4
	Abonnement à des services de banque à distance Services d'alertes par SMS ou par mail Téléphone avec service vocal Autre abonnement à la banque à distance Signature électronique	
	Monétique	5
	Solutions monétiques	
	Vos moyens et opérations de paiement et d'encaissement	5
	Cartes Virement SEPA Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA Chèque Effet de commerce à l'encaissement Effet de commerce à l'escompte Dates de valeur	
	Irrégularités et incidents	8
	Commission d'intervention Opérations particulières Incident de paiement	
	Découverts et crédits	9
	Financement du cycle d'exploitation Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme Cessions de créances professionnelles (en garantie) Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés Frais de formalisation de garanties liées à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur) Engagements par signature - Garantie financière accordée par la banque Modification d'une garantie sur prêt en cours ou soldé	
	Épargne et placements financiers	12
	Épargne bancaire Placements financiers Épargne salariale	
	Opérations à l'international	13
	Paiement vers l'étranger Paiement en provenance de l'étranger Remises documentaires à l'exportation et à l'importation (hors commission de change et frais annexes) Autres opérations à l'international	
	Résoudre un litige	14
	Adresses et numéros utiles	14
	Références	15



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture/transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	Gratuit

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Autres périodicités	1,52 €/relevé
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	5 €/mois

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	28 €/mois
Commission d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	
• Chiffre d'affaires < 30 M€	200 €/siren Plafond : 500 €
• Chiffre d'affaires > 30 M€	250 €/siren Plafond : 630 €
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	30 €/an
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	0,075 %
• Minimum	8€/mois
Commission du plus fort découvert	0,07 %
Fusion de comptes (Entreprise)	50 €/trim
Cash management (Entreprise)	sur devis
Frais de tenue de compte SCI non professionnelle	2,5 €/mois
Frais de tenue de compte Association	6 €/mois

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Attribution d'un casier de remise de fonds	Gratuit
Dédommagement en cas de non restitution de clé/carte de casier	56,40 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an	14,15 €
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis
Frais pour information aux commissaires aux comptes	156 €
Frais pour renseignements commerciaux	19,25 €
Frais pour demande d'extrait Kbis	33,50 €
Frais pour demande de statuts	99,99 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance⁽³⁾

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS,...).

Accès Entreprises (Crédit Agricole En Ligne PRO RIB et TITRES) Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers, et la surveillance des flux TPE	9,30 €/mois
--	-------------

Services d'alertes par SMS ou par mail⁽³⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :	
• Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde débiteur" (mensuelles)	Gratuit
• Alertes "en temps réel", "achat à distance", solde disponible", souplesse du découvert", "écopage"	

Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56	Gratuit
--	---------

Autre abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers	
• Abonnement EBICS T remises	12,50 €/mois
• Abonnement EDIWEB remises	12,50 €/mois
Transmettre et recevoir des fichiers (client-banque-client)	
• Abonnement EDIWEB réception des relevés	14,60 €/mois
• Abonnement EDIWEB par téléchargement	26,10 €/mois
• Abonnement EBICS T et EBICS TS remises et relevés	54,25 €/mois
Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS	Nous consulter
Relevé de compte EDI expert-comptable	3,40 €
Relevé de compte syndic de copropriété	9,50 €/mois

Signature électronique

Abonnement Certificat Performance	62,40 € pour 3 ans
Abonnement Certificat Premium	48,70 €/an
Certificat RGS	Nous consulter
Certificat 3SKey SWIFNET	119 €/3 ans



Monétique

Solutions monétiques

Paiement de proximité (ADSL/GPRS)	Nous consulter
Up2Pay e-Transactions - paiements cartes sécurisés par Internet	
• ACCESS	
Abonnement	17 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• PREMIUM	
Abonnement	20 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €
Up2pay par lien - paiements cartes sécurisés par liens SMS et email	
• ACCESS	
Frais de mise en service	50 €
Abonnement	Gratuit
Génération de liens	1 €/lien
• STANDARD	
Frais de mise en service	50 €
Abonnement	10 €/mois
Génération de liens	0,40 €/lien



Vos moyens et opérations de paiement et d'encaissement

Cartes

♦ Cotisation carte

Cartes professionnelles de paiement et de retrait : la 2ème carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Cartes de paiement à autorisation systématique	
• MasterCard PRO à autorisation systématique à débit immédiat	39,50 €/an
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
• MasterCard BUSINESS	60 €/an
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE	154 €/an

Carte de paiement internationale à débit différé	
• MasterCard BUSINESS	60 €/an
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE	154 €/an
♦ Paiement par carte	
Paiement par carte en euros*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ⁽⁴⁾ hors frais de conversion monétaire**	Gratuit
Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) + frais proportionnels au montant du paiement	0,20 €/opération + 2,30 %

♦ Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euros*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ⁽⁴⁾ hors frais de conversion monétaire**	
• Cartes internationales de paiement MasterCard ou VISA, à partir du 4 ^{ème} retrait mensuel	1 €/retrait
• Carte internationale Business Executive et VISA Premier Société	Gratuit
Autres retraits d'espèces à un distributeur (hors frais de change éventuels) + frais proportionnels au montant du retrait	3,50 €/retrait + 2,40 %

♦ Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Commande de carte en urgence	20 €
Rédition du code confidentiel	11,50 €
Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	12,80 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone	4,50 €
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	22 €
Recherche sur opération carte	13,75 €
Duplicata d'un relevé carte	13,75 €

* Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au Règlement Européen n° 924/2009).

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne. Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Virement SEPA

Réception d'un virement SEPA (Single Euro Payments Area)	Gratuit
Émission d'un virement SEPA instantané par Internet (CAEL)	0,90 €
Émission d'un virement SEPA occasionnel	
• Par Internet (Crédit Agricole du Morbihan ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit
• En agence vers une banque hors groupe Crédit Agricole et hors Crédit Agricole du Morbihan	4,50 €/virement
Virement permanent SEPA	
• Frais de mise en place d'un virement permanent	
- Par Internet (Crédit Agricole du Morbihan ou autre banque)	Gratuit
- En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit
- En agence vers une autre banque que le Crédit Agricole du Morbihan	10,20 €
• Émission du virement SEPA permanent	Gratuit

♦ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel d'un virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10,20 €
Virement Spécifique Orienté Trésorerie	
• Par papier	12 €
• Télétransmis	5,20 €

Virement par remise	
• Prise en charge par remise	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation avec signature électronique	10,50 €/fichier Gratuit
• Par opération	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,22 €

Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	75 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Information Premier prélèvement	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit
Prélèvements SDD par remise	
• Prise en charge par remise	
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation avec signature électronique	10,50 €/fichier Gratuit
• Par opération	
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,30 €
- Par opération accélérée	0,50 €
Prélèvement SDD B to B	
• Mise en place de l'autorisation de prélèvement	9,30 €
• Par opération télétransmise	0,38 €
• Suppression de l'autorisation	Gratuit

Chèque

Remise de chèque(s) sur le compte à J+1	Gratuit
Paiement d'un chèque à J	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	2,20 €/envoi
Frais d'envoi de chéquier en recommandé avec AR	8,40 €/envoi
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,30 €
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	16 €
Frais de destruction de chéquier	6,20 €

Effet de commerce à l'encaissement

Prise en charge par remise	
• Sous forme papier	5,95 €
• Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
• Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- Avec bordereau de confirmation	11 €
- Avec signature électronique	Gratuit
Par opération	
• Sous forme papier	11 €
• Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne, EDIWEB, EBICS	0,43 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	18,40 €

Effet de commerce à l'escompte

Prise en charge par remise	
• Sous forme papier	5,95 €
• Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- Avec bordereau de confirmation	11 €
- Avec signature électronique	Gratuit
Par opération	
• Sous forme papier	11 €
• Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,43 €

Escompte - intérêts minimum	5,40 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	11,85 €
Acceptation de l'effet par le tiré	18,40 €
Recherche sur effet	14,20 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	18,40 €

Dates de valeur⁽⁵⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque(s)	J + 2
Païement d'un chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Païement par carte à débit immédiat	J
Païement par carte à débit différé (voir l'échéancier du débit différé disponible en agence)	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J + 1
Païement de prélèvement	J
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-1 jours ouvrés (SDD CORE et B2B)	E
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E + 1
• Remise papier	E + 2
Remise d'effet à l'escompte	J
Païement d'effet de commerce	E-1
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de traitement.
E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant).
R = date de règlement interbancaire.
B2B = présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Par opération	8,90 €
---------------	--------

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	14,85 €
Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,60 €
Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation" J+1 mois	15,60 €
Courrier de mise en demeure de recouvrement	Gratuit
Frais par Saisie-attribution ou conservatoire, paiement direct de pension alimentaire	85,90 €
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10 % du montant dû au Trésor Public
• Maximum	85,90 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁶⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50€*	30 €/chèque
• Montant supérieur à 50€*	50 €/chèque
* Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.	
En cas d'interdiction bancaire	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	31,30 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,30 €
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	31,30 €
Frais par service de paiement rejeté ou non exécuté pour défaut de provision (les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €



Découverts et crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site Internet du Crédit Agricole du Morbihan (www.credit-agricole.fr/ca-morbihan/).

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé - par ligne de crédit, escompte, dailly et crédit Court Terme

Frais de conseils et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Minimum	620 €
Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit)/de confirmation (% de la ligne court terme)	1 %/an
Billet financier hors plafond : forfait	150 €
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	
• En % du montant des lignes de trésorerie	0,50 %/an
• Minimum	500 €

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais de conseils et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Minimum	620 €
Frais de cofinancement en sus des frais de conseil et de montage indiqués ci-dessus	830 €

Cessions de créances professionnelles (en garantie)

Remise de bordereau Dailly	11,30 €
Frais par ligne de créance papier	4,15 €
Commission forfaitaire pour créance < 800€	12 €
Echéancier mensuel des créances	13,45 €
Notification	
• Sans acceptation	18,20 €
• Avec acceptation	22 €
Traitement sur créance (échéancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	18,20 €

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Modification sur prêt en cours (hors réaménagement suite à un changement de taux)	
• Sans avenant au contrat : modification de compte payeur, de jour d'échéance, prorogation de CT, autres modifications sans avenant	35,40€ /prêt
• Avec avenant simple : taux, durée, modification de périodicité, pause non contractuelle, autres réaménagements simples	180 €/prêt
	284 €/prêt
	avec un
	plafond de
	3 lignes de
	prêts soit
	852 €
Avec avenant complexe : transfert de prêt, modification de garantie, changement d'emprunteur, désolidarisation, mise en place ou augmentation de différé.	

Autres opérations liées aux crédits

Lettre d'information annuelle des cautions	Gratuit
Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit
Réédition du tableau d'amortissement	11,20 €
Attestations diverses liées au prêt	13,30 €
• Sauf attestations pour les organismes sociaux (exemple : APL-ALS)	5,30 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	28,10 €
Appel d'échéance non mensuelle	3,30 €
Édition d'échelle d'intérêts	29 €
Aide au bilan (ex Comptabilité Prêts)	62,10 €

Frais de formalisation de garanties liées à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)

Forfait de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	Gratuit
Forfait de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...)	168,50 €
Forfait de formalisation de nantissement de fonds, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	217,40 €
Forfait de formalisation de nantissement de parts de société civile ou commerciale comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais de notification et frais postaux	217,40 €
Forfait de formalisation de nantissement de comptes titres financiers (actions de SA, SAS)	217,40 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable	53 €
Forfait de formalisation de gage de bien meuble corporel, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	217,40 €
Forfait de formalisation ou renouvellement de warrant	124,80 € TTC
Forfait de formalisation de créances professionnelles (Dailly) avec ou sans notification	31,20 €
Frais de formalisation d'hypothèque maritime, fluviale, aérienne	Au réel
• Minimum	310,50 €

Engagements par signature - Garantie financière accordée par la banque

Cautions bancaires

Commission annuelle	0,8 % à 2 %
Cautions bancaires à tirage unique	
• Frais de dossier	1 %
• Minimum	200 €
• Frais de tirage de l'acte	24,40 €
Cautions bancaires à tirages multiples	
• Frais de dossier	1 %
• Minimum	210 €
• Frais de tirage de l'acte	24,40 €

Autres opérations sur garantie financière

Réédition d'un engagement de la garantie financière	42 €
Dénunciation de la Garantie financière	57 €
Traitement opposition à mainlevée	57 €
Mainlevée caution bancaire (par acte)	23,30 €
Solution e-cautions	
• Frais mise à disposition du service (1 fois)	150 €
• Abonnement mensuel au portail	Gratuit
• Rédaction d'actes spécifiques	108,70 €
• Frais émission d'actes	10 €
• Frais de mainlevée d'actes	10 €

Modification d'une garantie sur prêt en cours ou soldé

Forfait de renouvellement de garantie (hors warrant)	62,40 €
Mainlevée de garantie sur prêts en cours ou soldés (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)	
• Mainlevée hypothécaire	98,80 €
• Mainlevée de Nantissement - Warrant - Dailly - Hypothèque maritime, fluviale, aérienne	208 €
• Procuration donnée à un tiers pour mainlevée de nantissement de fonds de commerce	208 €
Radiation de gage sur véhicule	51 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...), sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque	169 €



Épargne et Placements Financiers

Épargne bancaire

Mandat de gestion automatisée de l'épargne ⁽²⁾ par an	595,65 €/an
• Compte Géré Mandat Entreprise	
Mise en place de la centralisation de trésorerie	sur devis

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	100 €/an
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,10 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro : 02 54 81 57 84

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,20 %

◆ Ordres de bourse : achat et vente sur l'étranger

PAR INTERNET : InvestStore Initial et InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Initial et Intégral	Se reporter à la rubrique "Ordres de Bourse : achat et vente en France"	
Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)		
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre		0,50 %

◆ Droits de garde sur les Comptes Titres

Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2024

	Compte titre	PEA PEA/PME
Frais fixes par compte	24,58 €	Gratuit
Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2023	0,270 %	0,333 %
Frais à la ligne (sauf parts sociales, certificats coopératifs d'investissement et actions Crédit Agricole)	Gratuit	5 €
Montant maximum	250 €	250 €

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PEE Inter-entreprises et PERCO Inter-entreprises	Nous consulter
---	----------------



Opérations à l'international

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger.

Pour les opérations de paiement hors France, des **banques correspondantes** et/ou des **banques intermédiaires** sont susceptibles d'intervenir pour l'exécution de ces opérations.

Une **banque correspondante** est une banque, située généralement dans un pays étranger, qui effectue, pour notre compte, des services bancaires tels que des services de change ou des services de paiement. Une **banque intermédiaire** est une banque, située généralement dans un pays étranger, avec laquelle nous ne sommes pas en relation d'affaires et qui participe, en dehors de toute instruction de notre part à l'exécution de l'opération de paiement.

Par ailleurs, lorsque vous initiez un virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, votre ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.

Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

Par exemple : lorsque vous nous demandez un virement en euro vers un bénéficiaire titulaire d'un compte libellé en dollars canadiens, nous pouvons convertir l'ordre en dollars canadiens. Dans ce cas :

- nous ne vous facturons aucuns frais supplémentaires pour cette conversion ;
 - si vous ou votre bénéficiaire demandez l'annulation de cette conversion, nous procéderons de nouveau à l'exécution du virement dans la devise initiale de votre ordre de virement, sans frais bancaires supplémentaires. Nous rembourserons le bénéficiaire du virement de tous frais bancaires directs qui lui auraient été prélevés en lien avec cette annulation de conversion.
- Vous pouvez, avant que nous exécutions l'un de vos ordres, demander auprès de votre agence ou de votre conseiller habituel que nous ne réalisions aucune conversion.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les pays et devises concernés par cette conversion. Cette liste est susceptible d'évolution.

Frais de tenue de compte	9,25 €/mois
Application d'une commission de change sur toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	0,05 %
• Avec un minimum de	9,50 €

Païement vers l'étranger

Virement/Transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Par avis d'opération	4,10 €

Frais complémentaires sur transfert	
• Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	25,80 €
• Confirmation de l'émission du transfert	10,75 €

Païement en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Par opération jusqu'à 250 €	11,55 €
• Par opération de plus de 250 €	18,85 €

Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- avec un minimum de	22,45 €

Remises documentaires à l'exportation et à l'importation (hors commission de change et frais annexes)

Frais de dossier	28,90 €
Commission de règlement par remise documentaire	0,20 %
• Avec un minimum de	72,10 €
• Avec un maximum de	493,15 €
Acceptation, prorogation, modification et impayé	47,50 €

Autres opérations à l'international

Crédits documentaires	Nous consulter
Garanties et cautions internationales ou Lettres de Crédit Stand By	Nous consulter
Opérations de change	Nous consulter



Résoudre un litige

- ♦ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ♦ **Le Service Écoute Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service :
 - par voie postale à l'adresse suivante : Crédit Agricole du Morbihan - Service Écoute Clients - Avenue de Kéranguen - 56956 Vannes Cedex 9
 - par mail : ecouteclients@ca-morbihan.fr
 - par téléphone au : 02 97 01 75 90 (appel non surtaxé)

Adresses et numéros utiles

Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM* www.avem-groupe.com
L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité
Assistance monétique du lundi au samedi de 8h à minuit et le dimanche de 8h30 à 16h30 :
0825 826 098 (0,15 € /mn) + prix d'un appel
Assistance échange de données informatiques + Pack Prélèvement :
09 69 32 06 39 (numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION** www.nexecur.fr
La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704 € dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS 421 287 996 Lyon.
** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 Coulaines - 799 869 342 - RCS Le Mans.

Références

- (1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de la réglementation en vigueur bénéficient gratuitement des services prévus par cette réglementation.
- (2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
- (3) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.
- (4) Pays de la zone SEPA :
 - Pays de l'Espace Économique Européen (EEE) :
 - Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, PaysBas, Portugal, Slovaquie, Slovénie ;
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
 - Pays de l'Association Européenne de Libre Échange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse
 - Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
 - Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, Le Vatican et Andorre
 - Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.
- (5) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
- (6) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.
- (7) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie

Vos contacts

Votre agence en direct



Pour retrouver l'intégralité des lignes directes de vos agences

www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Une information, un conseil ?

09 74 75 56 56

Appel non surtaxé



Service ouvert 6J/7
de 9H00 à 18H00
(13H le samedi).

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.
Document informatif à vocation non publicitaire

CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'Orias sous le n° 07022976 (www.orias.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris. Téléphone : 02.97.01.77.77 et site internet : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Numéro individuel d'identification d'assujetti à la TVA : FR 03777903816

Identifiant unique CITEO : FR234397_01JKUP

Agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : <https://acpr.banque-france.fr/> contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 72082 Paris Cedex 2.

Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica et Camca. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, Compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital de 455 455 425 euros € entièrement libéré. Siège social 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social 16 - 18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, (Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit agricole), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIREN 784 338 527.

Réf. PBCM018_CGB2025_ENTR56_V3

Imprimé sur papier certifié PEFC

"promouvoir la gestion
durable des forêts"



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.